



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 14 numéro 12

Célébrons Noël !

Avec les restrictions liées à la pandémie, Noël 2020 sera bien différent cette année.
Essayons de retrouver en nous l'essentiel de cette grande fête.

Décembre 2020

Dans ce numéro :

Pour que le monde soit plus beau,
Seigneur,
je voudrais allumer des étoiles dans la nuit.

Une étoile du regard
pour un peu de lumière
dans le coeur de ceux à qui personne ne fait jamais attention.

Une étoile d'écoute
pour un peu de chaleur
dans le coeur de ceux à qui personne ne donne de temps.

Une étoile de parole
pour un peu de joie
procurée par quelques mots d'encouragement, de merci, de tendresse.

Une étoile de service
pour un peu de partage
avec des mains qui se tendent, qui travaillent, qui s'unissent.

Une étoile de parfum
pour respirer à fond la vie,
pour admirer et ressentir les merveilles qui nous entourent.

Je voudrais, Seigneur, allumer juste quelques petites étoiles
pour conduire le monde jusqu'à Toi.

Danièle Sciaky



Célébrons Noël	1
Avis public	2
Cueillette des matières résiduelles	
Patinoire extérieure	
Message important	
Motoneige et pandémie	3
La guignolée	
Guide du citoyen	4
Passez les Fêtes en toute tranquillité	6
Un cadeau de Noël délicieux	7
Des nouvelles de votre Coop	8
Bureau de poste au magasin général	9
Vœux du Temps des Fêtes	
Coordonnées de la Municipalité	10
Souhaits de Noël et du Nouvel An	

Avis public



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard, que la Municipalité de Lac-Édouard a vendu, le 16 novembre 2020, à la Coop de Solidarité de Lac-Édouard, un terrain désigné comme étant le lot 5 782 097.

Donné à Lac-Édouard, ce 17^e jour du mois de novembre 2020.

Mélanie Dagenais,
directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 17 novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 17^e jour de novembre 2020.

Mélanie Dagenais,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Cueillette des matières résiduelles

Veuillez prendre note que durant la période des Fêtes,
la cueillette se fera aux mêmes jours de la semaine, soit
les lundis 21 et 28 décembre, et le 4 janvier à compter de 8 h.

Merci de votre collaboration.

Patinoire extérieure

Nous avons été avisé par la Santé publique que seul le patinage libre est autorisé sur les patinoires extérieures. Tous les sports d'équipe (hockey, ballon-balai, etc.) sont interdits.

Merci de votre collaboration

Message important

**Veuillez noter que tant que nous
serons en zone rouge,
à cause de la pandémie,
les réunions du Conseil
doivent se tenir à huis clos.**

**Cependant, l'enregistrement sonore
des débats sera disponible
sur demande.**

Motoneige et pandémie

La FCMQ (Fédération des Clubs de Motoneige du Québec) n'a aucune intention de fermer les sentiers à moins que le gouvernement choisisse de fermer la province en entier. C'est-à-dire que les gens vont pouvoir continuer à pratiquer la motoneige...il faut juste être plus prévoyant.

Il appartient à chaque motoneigiste de s'assurer que son itinéraire est sécuritaire. Il est recommandé de prévoir vos arrêts et de confirmer que les établissements que vous désirez visiter sont ouverts.



Avec la saison hivernale qui débutera sous peu, les bénévoles des clubs travaillent ardemment afin que tous trouvent leur compte et que nous puissions retrouver un peu de quiétude à pratiquer notre activité préférée. Les mesures sanitaires pour protéger les motoneigistes et les bénévoles sont bien en place et les clubs seront prêts à vous accueillir dans des environnements sécuritaires. Les clubs de motoneigistes et les relais pour motoneigistes se doivent d'appliquer les mesures de santé publique dans leurs établissements en fonction du palier d'alerte en vigueur au sein de leur région.

Précautions à prendre avant de quitter votre domicile pour vos balades à motoneige

- Réalisez vos itinéraires et partagez-les par courriel ou messagerie texte selon l'outil numérique utilisé;
- Assurez-vous que les services tels que les stations-service, les restaurants et les hôtels que vous désirez visiter lors de vos randonnées sont ouverts et que l'horaire convient à votre itinéraire;
- Restez à l'affût des communications de votre club afin de valider l'ouverture des relais que vous croiserez lors de vos déplacements;
- Évitez les heures de pointe pour vos arrêts afin d'éviter de ne pouvoir utiliser le service pour faute d'espace et limitation de rassemblements dans les lieux publics.

Ayez toujours avec vous lors de vos randonnées :

- Masques ou couvre-visage de rechange;
- Solution hydroalcoolique d'au moins 70 %;
- Lingettes désinfectantes;
- Mouchoirs à usage unique;
- Sacs à glissoire de type « ziploc » afin d'y disposer vos effets usagés.

L'accès aux services pouvant être limité, n'oubliez pas d'apporter votre eau, vos collations, votre lunch, etc.

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

La guignolée

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, l'activité prévue le 6 décembre par les pompières et les pompiers de Lac-Édouard a dû être annulée.

Cependant, celles et ceux qui veulent aider leur prochain peuvent se procurer des certificats-cadeaux au Magasin général. Peu importe le montant, ce sera apprécié. De plus, on encourage l'achat local.

Soyez assurés qu'une distribution équitable de vos dons sera faite à des personnes de Lac-Édouard.

Nous vous remercions de votre générosité !

Larry Bernier, maire



Guide du citoyen



Dans ce numéro du Tour du Lac, nous publions le quatrième extrait du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Environnement

Matières résiduelles

Là où c'est le cas, la cueillette des matières résiduelles se fait à tous les lundis matins, à compter de 8 h. Toutes les matières résiduelles doivent être déposées au bord du chemin et ce, dans une poubelle en métal, en plastique ou en bois.

Les matières recyclables doivent être placées dans des sacs de couleur bleu ou transparents.

Les ordures elles, vont dans des sacs verts ou noirs.

Deux fois par année (Fête des Patriotes et Fête du Travail) nous procédons à la cueillette des encombrants.

Cependant tous les matériaux de construction doivent être apportés au Centre de transfert, 1220, chemin des Pionniers, La Tuque et ce, en tout temps.

Nous vous invitons à faire le compostage de vos résidus végétaux pour réduire votre volume de déchets.

Écocentre

L'écocentre, situé au 1220, chemin des Pionniers à La Tuque, accepte les matières suivantes :

*RDD : résidus domestiques dangereux

**CRD : Construction, rénovation, démolition

Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie.

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC À RÉCUPÉRATION (imprimés, contenants, emballages)

PAPIERS ET CARTONS

- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Journaux, circulaires, revues
- Livres, bottins, catalogues
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak^{md})



PLASTIQUE

- Bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles



VERRE

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur



Merci!



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

CONSEILS PRATIQUES

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte
Retirez les papiers du publisac
Rincez légèrement les contenants souillés
Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants, ni les fenêtres des enveloppes

Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre
rgmrm.com | 819 373-3130

PRODUITS	SECTEURS
Électroménagers, outils, ferraille	Métaux
Piles, Produits nettoyants, Cosmétiques, Peintures, Huiles, Solvants, Pesticides	RDD*
Bardeaux d'asphalte, Bois traité, Matériaux de construction et de démolition	CRD**
Bois créosoté	Dormants de chemin de fer
Pneus	Pneus

Guide du citoyen

Protection des lacs

Qualité de l'eau

Une des valeurs les plus importantes à protéger, c'est la qualité de nos lacs. Pour ce faire, la municipalité de Lac-Édouard a adopté une réglementation dont voici quelques éléments :

- bandes riveraines de 10 m en milieu urbain et de 20 m en zone récréoforestière,
- construction nouvelle à 5 m au-delà de la limite de la bande riveraine, soit à 15 ou 25 m de la ligne naturelle des hautes eaux,
- ouverture d'une largeur maximale de 5 m vers un lac ou un cours d'eau,
- interdiction d'épandage d'engrais en secteur riverain,
- obligation de revégétaliser les rives dénudées,
- interdiction d'aménager une rampe de mise à l'eau sur un terrain privé.



Rampes de mises à l'eau

Plusieurs rampes de mise à l'eau publiques sont disponibles :

- Quai municipal
- Camping Lac-Édouard
- Chemin Baie-Power
- Domaine Lac-Édouard



N.B. : Avant de procéder à des travaux sur votre propriété, de quelque nature que ce soit, prenez rendez-vous avec l'inspecteur municipal au 819-653-2438.

Traitement des eaux usées

Tous les bâtiments habités et munis d'eau courante doivent avoir des installations septiques reliées à un système de traitement approuvé par un ingénieur ou un technologue.

La vidange des fosses septiques est obligatoire à tous les deux ans pour les résidents permanents et à tous les quatre ans pour les villégiateurs. La municipalité se charge d'engager un entrepreneur à cet effet.



PASSEZ LES FÊTES EN TOUTE TRANQUILLITÉ!



ARBRE DE NOËL

Installez votre arbre de Noël loin des sources de chaleur et à un endroit où il ne nuit pas à l'évacuation des lieux.

Éteignez les lumières du sapin de Noël avant d'aller dormir et lorsque vous quittez la maison.

Gardez toujours le pied de l'arbre naturel dans l'eau pour qu'il reste humide.

Pour en disposer, informez-vous des dates et des modalités de collecte des sapins dans votre arrondissement ou votre municipalité.

BOUGIES

Installez les bougies dans des contenants de verre conçus à cet effet de manière à protéger la flamme et à éviter tout contact avec des matériaux inflammables.

Placez-les loin de la portée des enfants et des animaux et là où elles ne risquent pas d'être renversées.

Soufflez toutes les bougies avant de quitter une pièce et d'aller dormir.

Privilégiez les bougies électriques.

CUISINE DES FÊTES

Ne laissez pas la visite vous distraire, gardez toujours un œil sur la cuisinière!

Ne rangez jamais d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.

Éloignez les enfants de la cuisinière.

CHAUFFAGE D'APPOINT

Ce type d'appareil ne peut être laissé sans surveillance. Éteignez-le lorsque vous quittez une pièce et avant d'aller au lit.

Gardez un espace dégagé d'un mètre autour de l'appareil et des matières combustibles.

N'oubliez pas, cet appareil ne peut être utilisé comme une source permanente.

Utilisez toujours un appareil homologué ULC ou CSA et certifié à cette fin.

Branchez l'appareil directement dans la prise (ne pas utiliser de cordon prolongateur et ne branchez qu'un seul appareil dans cette prise).

ÉVACUATION

Hiver comme été, vous devez savoir comment évacuer votre bâtiment.

Déneigez tous les accès aux issues (fenêtres et portes) de votre domicile, incluant les escaliers et les balcons.



ATPIQ

Association des techniciens en
prévention incendie du Québec

Un cadeau de Noël délicieux

Pour Noël, offrez le Triton sous le sapin, achat local et gage de satisfaction assuré !

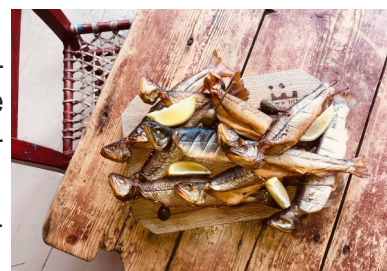
L'année 2020 n'est pas une année comme les autres, et Noël sera tout autant différent ! Nous avons plusieurs solutions afin d'égayer cette période et de vous faire vivre des moments magiques afin de remplacer les traditionnels partys de Noël ou encore l'opportunité d'offrir un cadeau différent.

Les boîtes gourmandes

Nos Chefs ont ouvert leur cuisine juste avant la prise des glaces qui empêche d'accéder au site afin de vous préparer quelques spécialités gourmandes à manger dans le confort de votre maison.

Les boîtes sont livrées directement à Lac-Édouard, sans frais et seront disponibles à partir du 1er décembre et sont prêtes à déguster. Il vous reste juste une petite touche de créativité à ajouter afin de disposer sur une planche, tous ces merveilleux mets faits entièrement sur place avec des produits bruts en provenance du Québec.

Laissez-vous tenter par la boîte du fumoir qui comprend 10 truites de la lignée Triton fumées à chaud au bois de bouleau (45 \$ +taxes).



Ou goûtez la petite nouvelle, la boîte bistrannique gourmande aux arômes de Noël et de la forêt Tritonienne, qui comprend un assortiment de viandes et de poissons en salaison, séchés ou fumés, des légumes marinés, une note sucrée ainsi qu'un thé chai des bois du Triton (60 \$ +taxes par personne, minimum de 2 à commander).

À offrir sans modération à vos amis, à votre famille, à votre personnel ou encore à moi de moi ! Faites vite, uniquement 100 boîtes pour 2 personnes sont disponibles, elles partiront rapidement !

Livre du Triton

Les prestigieux Clubs Triton et Tourilli, édition spéciale de 2016 où vous pourrez découvrir l'histoire du Club Tourilli mais également l'histoire du Triton Fish and Game Club depuis sa création jusqu'à sa transition vers la Seigneurie du Triton que nous connaissons aujourd'hui. Le livre est accompagné d'un DVD contenant une foule de photos et de vidéos anciennes. Prix : 35 \$ taxes en sus.



Un certificat cadeau



Vous cherchez le cadeau idéal pour l'amateur de plein air et de pêche à qui vous voulez faire plaisir ? Le certificat cadeau de la Seigneurie du Triton est ce qu'il vous faut afin de voir la magie opérer sous le sapin de Noël ! Il peut être émis du montant que vous souhaitez ou encore offrez un forfait spécifique, les dates de séjour pourront être choisies ultérieurement après réception du certificat.

Note: la valeur monétaire du certificat cadeau est toujours valide, sans expiration. Le forfait spécifique quant à lui est bon pour 2 ans et par la suite, sa valeur monétaire sera applicable sur n'importe quel type de séjour.

Nous vous souhaitons
un Joyeux Noël !

Au plaisir de vous servir,
Voici nos coordonnées : 819-653-2150
info@seigneuriedutriton.com
www.seigneuriedutriton.com

Des nouvelles de votre Coop

En novembre, les ventes au magasin général ont presque atteint l'objectif fixé, soit à hauteur de 98 %. Nos ventes, pour ce mois seulement, ont atteint 43 982 \$. Nos ventes annuelles totales, en date du 30 novembre sont de l'ordre de 890 215 \$ (soit 90 292 \$ de plus que l'an passé à pareille date). Le mois de décembre 2020 devrait nous permettre d'atteindre un record de ventes depuis l'ouverture du Magasin général. Merci de votre support à la Coop.

L'ACHAT CHEZ NOUS, RIEN DE MIEUX POUR ASSURER
LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ.



Le personnel du Magasin Général ainsi que les membres du Conseil d'administration de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard souhaitent à toutes et à tous un Très Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2021 !

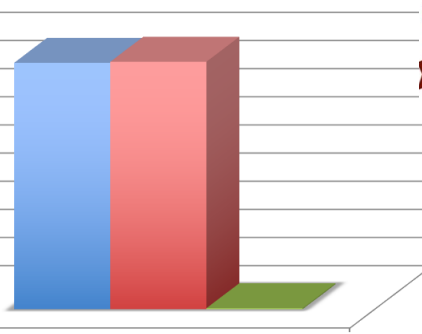
Comparatif Ventes Nettes COOP

Novembre 2020

Total du mois			
2019	2020	Comparatif	
43 790,77 \$	43 982,24 \$	191,46 \$	0,44%

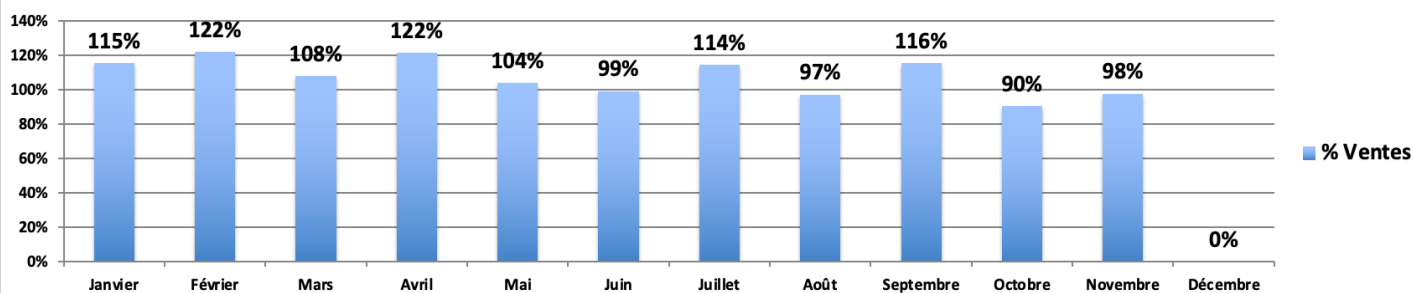
Comparatif Mois

45 000,00 \$
40 000,00 \$
35 000,00 \$
30 000,00 \$
25 000,00 \$
20 000,00 \$
15 000,00 \$
10 000,00 \$
5 000,00 \$
0,00 \$



■ 2019
■ 2020
■ Comparatif

% Budget Mensuel atteint



Magasin général : heures d'ouverture du Temps des Fêtes

Décembre : le jeudi 24 : de 10 h à 17 h, le vendredi 25 : FERMÉ,
le samedi 26 : de 13 h à 18 h, le jeudi 31 : de 10 h à 17 h.

Janvier : le vendredi 1 : FERMÉ, le samedi 2 : de 13 h à 18 h

Tous les autres jours, le magasin sera ouvert de 10 h à 18 h.



Bureau de poste au magasin général



Un nouveau service au Magasin général

Depuis le 2 décembre, le Bureau de Postes Canada est situé au Magasin général de votre Coop. Des boîtes postales ont été placées dans la cour. Toutes celles et ceux qui avaient un casier postal à l'ancien emplacement peuvent obtenir les clés pour leur nouveau casier en s'adressant en personne au comptoir du Magasin général.

Il est recommandé d'avoir avec vous une pièce d'identité sur laquelle apparaît votre adresse postale.



Sur la galerie avant du Magasin, une boîte postale a été placée. Elle permettra à celles et ceux qui ne sont que de passage de poster leurs lettres.



Voeux du temps des Fêtes

Tous nos entrepreneurs et commerçants de Lac-Édouard s'unissent pour vous offrir leurs
Meilleurs Vœux du Temps de Fêtes.

Que la fête de Noël apporte dans vos cœurs Joie et Paix.

Que la Nouvelle Année qui s'amorce vous permette de réaliser vos rêves les plus précieux !

Camping Lac-Édouard, Champignons du Lac-Édouard, Coffrets de Lorraine,
Coop de Solidarité de Lac-Édouard, Domaine du Lac-Édouard,
Entrepreneur Gilles Cloutier Inc., Excavation Lac-Édouard, Ferme boréale,
Gîte d'Édouard, Gîte Le Presbytère, Pourvoirie Club Oswego, Pourvoirie Le Goéland,
Pourvoirie La Seigneurie du Triton, Sanatorium Historique Lac-Édouard, et Village Innuit.

Joyeux Noël

Afin de respecter les directives sanitaires de la Santé publique concernant les quarantaines, veuillez prendre note que les bureaux de la Mairie seront fermés du 21 décembre au 7 janvier inclusivement.

De retour le 11 janvier 2021 à 9 h.

**Pour une urgence,
composez l'un des numéros suivants :**

Mélanie Dagenais : 819-653-2238
Larry Bernier : 819-653-2155.

En ce temps de réjouissances, je souhaite à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Lac-Édouard un Très Joyeux Noël.

Que la Joie et l'Amour soient dans vos foyers.
Que l'An Nouveau
vous apporte la Paix et le Bonheur !

Marie-Louise Tardif, députée provinciale
522, rue Commerciale, La Tuque, G9X 3A8
Téléphone : 819-676-5092

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 12 janvier à 19 h

Adoption du budget 2021

le jeudi 17 décembre 2020 à 19 h.

Note : À cause de la pandémie, ces Assemblées
se dérouleront à huis clos.

SOUHAITS DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous
un Très Joyeux Noël.

Que la Nouvelle Année 2021, qui débutera bientôt,
vous apporte Joie, Bonheur et Santé !

Votre équipe municipale,

Larry Bernier, Robert Carier, Mélanie Dagenais, Suzanne Doyer,
Adrien Francoeur, Sylvie Héon, Claude Lavoie, Gilles Lepage,
Jean-François Lessard, Jules Morisset,
Mario Muir et Henry Rioux.